CGSP Admi – Congrès 2024 - Motion extraordinaire

ON NE DÉBAT PAS AVEC L'EXTRÊME DROITE – ON LA COMBAT.

Partout en Europe, les mouvements d'extrême-droite et leurs idées gagnent du terrain. Selon le pays, ils ravivent leurs vieilles idées, bouleversent la politique traditionnelle, voire même obtiennent les rênes de l'État. En Flandre, ils menacent d'arriver au pouvoir en 2024, au moins au niveau local. En termes de forces politiques, la situation semble différente en Wallonie même si nous nous devons de rester attentifs : la création et les tentatives de développement du parti « *Chez nous* » en sont un bon exemple…

Tout ceci se joue dans un contexte où la précarité et les préjugés à l'encontre de « l'autre » sont grandissants ; où des conquêtes comme la sécurité sociale, les droits démocratiques, les libertés syndicales et les services publics sont remis en question par les décideurs politiques. Tout cela nourrit l'extrême droite. La société du « chacun pour soi » et du « *eigen volk eerst* » (notre propre peuple d'abord) s'amplifie, tout comme l'inégalité et la division. Le fossé profond entre riches et pauvres se creuse encore plus.

La lutte contre l'extrême droite ne peut évidemment se concevoir que dans le cadre plus large du combat pour une meilleure redistribution des richesses et une société plus égalitaire. Car c'est aussi en attaquant leurs origines que l'on peut espérer faire disparaître l'extrême droite et ses idées.

Par ailleurs, indépendamment du vernis social qu'ils essaient de mettre sur leurs discours, les comportements électoraux des partis et groupements d'extrême droite ne sont pas en faveur des travailleurs : le vote sur le salaire minimum au niveau européen, le vote sur le passage de l'âge de la pension à 67 ans… Ainsi, les valeurs défendues par ces groupements d'extrême droite sont aux antipodes de nos valeurs et positions. Il est plus que jamais nécessaire de dénoncer l'imposture sociale des partis d'extrême droite, meilleurs alliés du néolibéralisme tout en assurant la promotion de la solidarité pour faire vivre l'égalité en organisant les travailleurs et travailleuses.

Il est également nécessaire de rappeler aux différents partis au pouvoir qu'ils doivent respecter les décisions judiciaires, notamment en matière de migration et d'asile.

Réunie en Congrès, la CGSP Admi revendique avec force son opposition à l'extrême droite, à ses idées et projets politiques nauséabonds. Elle invite également chacun de ses représentants, délégués et affiliés à mener le combat afin de la faire disparaitre.
La CGSP combat toutes les formes de discrimination et estime que dans une vériatble société progressiste et démocratique, il est nécessaire de s'inscrire dans un processus d'inclusion[1].

Nous vous proposons de mener ce combat à plusieurs niveaux :

[1] L'inclusion est une approche qui attache de l'importance à la diversité et vise l'égalité des droits et des chances en créant les conditions propices à la participation pleine et active de tous les membres de la société.

CGSP Admi – Congrès 2024 - Motion extraordinaire

Travail syndical & citoyen de proximité :

Occupons le terrain

Au-delà du travail quotidien mené par chacun, dans nos services publics, nos structures syndicales, au travers de nos représentations internationales, … il s'agit d'occuper le terrain. Le nôtre, pas le leur, avec nos valeurs, nos principes, nos propositions.

En tant qu'organisation syndicale, il nous appartient aussi de maintenir et développer chaque verrou qui a empêché et empêche encore le développement du néo-fascisme en Wallonie tel le cordon sanitaire médiatique et politique.

La CGSP Admi entend poursuivre et intensifier son travail et ses actions : moins on laisse de place à l'extrême droite, moins ses idées seront diffusées. Chacun dans la limite de ses moyens doit pouvoir réagir, interpeller, dénoncer, avertir. Par exemple en informant ses collègues sur les dangers de l'extrême droite et sur l'importance de la lutte. En sus des messages des différents partis d'extrême droite ou apparentés, les fake news relatives aux idées fascistes déferlent partout sur le net, notamment grâce aux partages d'internautes qui y adhèrent. Aujourd'hui, militer contre l'extrême droite passe aussi par l'espace numérique…

La CGSP Admi propose d'organiser ou soutenir des activités et débats, faire connaitre des outils qui visent à mieux comprendre et combattre les manifestations concrètes du fascisme. Par exemple en organisant une matinée de réflexions et d'outils sur la lutte contre l'extrême droite avant les prochaines élections communales ; ou encore en développant des formations systématiques sur la thématique pour les (nouveaux) délégués.

Politique fédérale/Régionale :

Refaisons du 8 mai un jour férié officiel

Aujourd'hui, le 8 mai est un jour férié dans de nombreux pays européens, comme en France par exemple. Aux Pays-Bas, on célèbre le jour de la libération le 5 mai. Jusqu'en 1983, le 8 mai était également un jour férié en Belgique mais le gouvernement fédéral de Wilfried Mertens l'a supprimé pour des raisons d'économie… Aujourd'hui, la mémoire du 8 mai s'est estompée.

Il s'agit pourtant d'une date historique. C'est le jour où l'Allemagne nazie a été vaincue en 1945. Aujourd'hui, l'extrême droite revient, d'abord en chaussons, ensuite avec ses bottes… Faisons à nouveau du 8 mai un jour férié, pour nous souvenir et pour rester en alerte.

Au-delà de la revendication inscrite dans une des résolutions de ce congrès, il s'agira d'inscrire ce point dans l'ensemble de nos prochains cahiers revendicatifs et de porter cette demande partout où c'est possible.

Politique locale :

Faites de votre municipalité ou votre Province une zone libre d'extrême droite

Là où ça n'a pas encore été fait, demandez à votre commune/Province, via le Conseil communal/provincial, de devenir elle aussi une municipalité antifasciste, à l'instar de villes telles Charleroi, Mouscron, Mons, Liège et La Louvière.

Il s'agit de faire adopter des engagements fermes des autorités communales : empêcher les diffusions des idées, de discours, d'actes qui incitent à la haine, au racisme, à l'antisémitisme, au sexisme, à la discrimination relative à l'orientation sexuelle, ouvertement fasciste et xénophobe, sur le territoire. Cela veut dire aussi que les autorités communales soutiennent les idées, les discours et les actes qui visent à lutter contre l'extrême droite. Un exemple ? Les autorités communales carolos soutiennent les actions de la Coalition antifasciste de Charleroi. Cette coalition antifasciste rassemble des associations, des syndicats et des individus.

Concrètement, la motion vise entre autres à :

- Empêcher la diffusion de propos incitant à toute forme de haine, racisme, etc.
- Inviter les services compétents à prendre en considération tous les signaux d'incitation à la haine, au racisme, etc.
- Inviter le bourgmestre et les services compétents à prendre un arrêté motivé en autorisant ou interdisant l'événement.
- Sensibiliser et impliquer la jeunesse aux dangers liés à l'extrême droite
- Faire de nouveau du 8 mai un jour férié
- …

➔ Proposition de texte à présenter à chaque Conseil communal/provincial qui ne se serait pas encore positionné favorablement à la demande de se déclarer « Commune/Province antifasciste » :

MOTION «… VILLE (COMMUNE - PROVINCE) ANTIFASCISTE»

CGSP Admi – Congrès 2024 - Motion extraordinaire

Vu les engagements européens et internationaux pris par la Belgique pour le respect des droits fondamentaux des personnes et en particulier des plus vulnérables : Déclaration universelle des droits humains, Convention européenne de sauvegarde des droits humains, Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;

Vu la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination et Loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie ;

Vu la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la seconde guerre mondiale ;

Vu les dispositions du Code pénal punissant les délits de haine ;

Vu la Charte de la Démocratie renouvelée par les partis se présentant aux élections dans l'espace francophone renouvelée le 8 mai 2022 ;

Vu XXX (autres références de charte, adhésion, motion, …. sur la thématique)

Considérant que la montée de l'extrême droite dans le monde, en Europe ainsi qu'en Belgique est un fait que nous ne pouvons nier. Lors des récentes élections françaises, le parti d'extrême droite a obtenu 42% des voix. En Flandre, à quelques dizaines de kilomètres de chez nous, l'extrême droite récolte, quant à elle, près d'un quart des intentions de votes. Cette percée grandissante de partis prônant la haine et le rejet de l'autre ainsi que la division ne peut que nous alarmer sur leur capacité de mobilisation sur le sol wallon, jusque-là épargné ;

Considérant qu'historiquement l'agissement des mouvements d'extrême droite et leur politique a entraîné des conséquences catastrophiques sur la vie de millions de personnes. Il est urgent et indispensable d'empêcher toute tentative de restructuration et de développement de l'extrême droite, notamment en vue des élections de 2024 ;

Considérant que la ville/commune/province de XXX est et doit rester une ville/commune/province où le vivre ensemble est une réalité. Une ville/commune/province où le racisme, la xénophobie et le fascisme n'ont pas leur place. Une ville/commune/province où chacun amène sa pierre à l'édifice, quelque que soit sa couleur de peau, son origine, sa culture, son genre, son orientation sexuelle…

Considérant qu'il est nécessaire d'intervenir rapidement avant que des discours appelant à la haine se diffusent dans l'espace public et génèrent un trouble à l'ordre public.

CGSP Admi – Congrès 2024 - Motion extraordinaire

Considérant que la défense de la démocratie est l'affaire de tous et toutes et qu'il est nécessaire que les autorités politiques donnent un signal fort et sans ambiguïté à la population.

Considérant l'importance de maintenir le cordon sanitaire et de ne pas ouvrir la porte à des discussions incitant au repli sur soi et à la haine de l'autre.

Considérant XXX (autre faits marquant liés à l'entité)

Le Conseil communal/provincial de XXX adopte la motion « XXX, ville/commune/province antifasciste » en s'engageant à :

- Empêcher par tous les moyens légaux la diffusion de propos incitant à la haine, au racisme, à l'antisémitisme, au sexisme, à la discrimination relative à l'orientation sexuelle, ouvertement fasciste et xénophobe, sur le territoire de xxx.

- Inviter les services compétents à prendre en considération tous les signaux d'incitation à la haine, au racisme, à l'antisémitisme, au sexisme, ouvertement fasciste et xénophobe et engager, tout en respectant le cadre juridique national, régional et communal, toute procédure administrative et judiciaire possible pour empêcher la diffusion de ces propos sur le territoire de xxx.

- Inviter les membres de la coalition antifasciste locale, à chaque fois qu'ils en ont l'information, de relayer celle-ci lorsqu'elle concerne un événement susceptible d'inciter à la haine, au racisme, à l'antisémitisme, au sexisme, ouvertement fasciste et xénophobe, sur le territoire de xxx.

- Inviter le Bourgmestre et les services compétents à prendre un arrêté motivé en autorisant ou interdisant tout événement susceptible d'inciter à la haine, au racisme, à l'antisémitisme, au sexisme, ouvertement fasciste et xénophobe sur le territoire communal.

- Distinguer, lorsque les autorités communales sont amenées à s'exprimer sur le sujet, les mobilisations de types fascistes des mobilisations antifascistes qui visent à s'opposer à cette idéologie. Ne pas mettre sur un même pied fascistes et antifascistes, cela renforce les discours d'extrême droite en plus d'être une erreur factuelle, historique et politique.

- soutenir et de promouvoir les initiatives prises par les membres (de la coalition antifasciste de XXX et) de la société civile dans le cadre du devoir de mémoire évoquant plus spécifiquement la résistance face à l'Allemagne nazie, au fascisme et à l'extrême droite.

- (Continuer à) sensibiliser et impliquer la jeunesse locale, via des projets dans les écoles où la commune est le pouvoir organisateur, aux dangers liés à l'extrême droite et à l'histoire des migrations afin de promouvoir le vivre ensemble.

- Insister à nouveau auprès des autorités formatives sur le caractère essentiel dans la formation des policiers et autres fonctionnaires de l'exercice en toutes circonstances de leurs fonctions de manière juste et égalitaire, vis-à-vis de tous les citoyens, sans discrimination d'origine, de genre, de classe, ...

- Soutenir toute initiative vers la Région Wallonne ou l'État fédéral afin de rétablir le 8 mai en tant que jour férié, à l'instar de la Région bruxelloise.

- Soutenir, promouvoir et communiquer les actions visant à faire de notre territoire une ville/commune/province antifasciste.